

Confidentialité

Les professionnels s'engagent à ce que les informations échangées restent **confidentielles** et ne soient pas communiquées à l'extérieur.

Tous les personnels impliqués dans le Programme de Réussite Éducative sont soumis à **une charte de confidentialité**.

Le Programme de Réussite Éducative se situe dans le cadre juridique du **secret professionnel**, de l'obligation de discrétion et du droit des enfants et des adultes au respect de leur **vie privée**.

Les coordonnées de l'équipe

Coordinatrice
Amélie MARGUET
Tél : 03 81 38 81 61

Référentes des Parcours
Chloé DESCOS
Tél : 03 81 38 84 72

Amélie MASCRET
Tél : 03 81 38 82 27

Mail : pre.pontarlier@ville-pontarlier.com

Site internet : www.ville-pontarlier.fr

Direction Éducation, Réussite Éducative et
Jeunesse
69 rue de la République
25300 Pontarlier

Les partenaires



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



académie
Besançon

Région académique
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Et aussi la Maison de quartier des Pareuses, la MJC des Capucins et le centre social Berlioz, la MPT des Longs Traits, le service de Prévention Spécialisée, le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes, le Centre Communal d'Action Sociale, le Rés'Ado et toutes les associations sportives et culturelles accueillant un enfant bénéficiant d'un Parcours de Réussite Educative.

Programme de Réussite Éducative

S'épanouir autrement

Programme de Réussite Éducative



Ville de Pontarlier – Pôle Éducation, Jeunesse et Politique de la Ville



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Le Programme de Réussite Educative :

Accompagnons ensemble votre enfant

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un dispositif qui propose une réponse « sur mesure » aux difficultés rencontrées par votre enfant, qu'elles soient d'ordre scolaire, social, éducatif ou sanitaire.

Il a pour objectif de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants qui présentent des signes de fragilité.

Cette réponse, souvent individuelle, peut se traduire par :

- Une aide à la scolarité
- Un accès aux loisirs, sports...
- Un accompagnement pour des soins...

Pour Qui ?

Il s'adresse à tous les enfants âgés de 2 à 16 ans, domiciliés et scolarisés à Pontarlier.

Comment ?

Votre enfant peut bénéficier du PRE à votre demande, ou à la demande de toute personne en lien avec lui (enseignant, éducateur...)

Votre accord est indispensable pour que votre enfant soit orienté vers le PRE

Vous, parents, êtes nos premiers partenaires, c'est avec vous que le parcours de votre enfant se construit

